

MANDATÉ : Conseil de quartier de Saint-Sauveur

RÉF : R.C.A.2V.Q. 91

Date : 2013-08-29

Consultation publique

Demande d'opinion

Assemblée publique
de consultation

Origine :

Conseil municipal

Conseil d'arrondissement

Comité exécutif

Direction d'arrondissement

Le projet :

Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières R.C.A.2V.Q. 91 sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Duberger-Les-Saules, les zones 22615iP, 22616Cb, 22617iP, 22618iP et 22619iP

Réf : secteur industriel au nord-ouest de l'intersection de l'autoroute Charest et de l'avenue Saint-Sacrement

Options soumises au vote :

Description des options

1. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de modification.
2. Recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande de modification.
3. Abstention.

**Résultats du
vote**

4

0

2

Total : 6 votes

Déroulement de la demande d'opinion :

1. Ouverture et présentation générale du dossier soumis à la consultation par le conseiller en consultations publiques.
2. Présentation du projet de modification, des zones concernées et informations sur le fait que le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, par l'urbaniste.
3. Période de questions et commentaires du public et des membres du conseil.
4. Vote des membres du conseil sur les options soumises.

Questions et commentaires du public et des membres du conseil d'administration :

Questions :

En ce qui a trait au Service de police, s'agit-il du déménagement de la centrale de police du parc Victoria? Non, le déménagement concerne une unité du Service de police qui se trouve à la centrale de police du parc Victoria. Le déménagement est dû à l'exiguïté des locaux.

Commentaires :

Aucun

Recommandation du conseil d'administration du Conseil de quartier :

Recommander au Conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières R.C.A.2V.Q.91 sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Duberger-Les-Saules, les zones 22615iP, 22616Cb, 22617iP, 22618iP et 22619iP

(pour 4; contre 0, abstentions 2)

Personnes présentes :

M^{mes} Julie Bellavance, Anick Davignon, Sophie Gallais, MM. Marc-André Beauchemin, Pierre-Yves Chopin, Olivier Meyer ont tous droit de vote au conseil d'administration.

Personnes ressources : M. Michel Hubert, urbaniste à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières

Animation et préparation du rapport : M. André Martel, conseiller en consultations publiques à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les noms énumérés ci-dessus, 12 personnes assistent à cette assemblée.

Nombre d'interventions :

- Membres du conseil d'administration : 1
- Public : 0

Documents de présentation :

- Fiche synthèse du projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur le zonage et l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 91 (copie papier remise à tous).
- Présentation PowerPoint du projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur le zonage et l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 91.

Date : 3 septembre 2013

Signature :



Mme Julie Bellavance
Présidente du conseil de quartier de Saint-Sauveur

Ce rapport est transmis à la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement afin qu'il soit annexé à son rapport transmis au conseil d'arrondissement.